

**var Détection prénatale diabète de grossesse, par hôpital** ([Atlas](#))

**Description** Pourcentage d'accouchements ayant eu lieu au cours de l'année civile pendant laquelle au moins une analyse en laboratoire visant à détecter un diabète de grossesse a été attestée pendant les 280 jours (40 semaines) précédant l'accouchement. Ces statistiques sont basées sur la localisation de [l'hôpital](#) ayant attesté l'accouchement. Elles peuvent être ventilées par tranche d'âge des bénéficiaires et selon qu'elles jouissent ou non du droit à l'intervention majorée.

*Codification*  
Pourcentage

*Remarques*

- Les accouchements sont identifiées à l'aide des [codes nomenclature](#) relatifs aux césariennes (424093, 424104), aux accouchements par voie basse à l'hôpital (422225, 423500, 422671, 423673, 423010, 423021, 424012, 424023, 424071, 424082) et aux accouchements à domicile (422656, 423651).
- La détection du diabète de grossesse est identifiée à l'aide des codes nomenclature suivants : 120050, 120061, 120153, 120164, 120175, 120186, 120190, 120201, 125053, 125064, 125156, 125160, 125171, 125182, 125193, 125204.
- Si plusieurs accouchements sont attestés le même jour pour la même bénéficiaire, un seul est retenu, selon l'ordre de priorité suivant : césarienne (1), accouchement par voie basse à l'hôpital (2), accouchement à domicile (3).
- Deux facturations dans un délai de 30 jours ne sont comptabilisées que pour un accouchement.
- Les chiffres par entité géographique sont basés sur l'adresse liée au numéro INAMI de l'institution qui a attesté l'accouchement.
- Vous trouverez davantage d'informations sur la santé périnatale dans les rapports sur les soins périnataux des régions [flamande](#), [wallonne](#) et [bruxelloise](#).

*Fréquence et timing de la mise à jour:* les statistiques de l'année civile 2 sont ajoutées chaque année durant le Q4.

*Le plus petit niveau géographique disponible :* commune

*Méthode de calcul*

(Nombre d'accouchements comptant au moins une analyse en laboratoire du diabète de grossesse pendant les 280 jours précédant un accouchement au cours de l'année civile / [Nombre d'accouchements attestés](#) au cours de l'année civile) \* 100

**Disponible** 2006

**Dimensions**

- [Catégorie d'âge](#)
- [Intervention majorée](#)

**Référence recommandée** IMA\_AIM (07/11/2025), cube\_007\_004b, [Atlas IMA\\_AIM \(accessed on 25/05/2026\)](#)

**Dernière mise à jour des métadonnées** 07/11/2025

**Code** cube\_007\_004b\_At

**Variable(s) source(s)**

- [SS00020-Code nomenclature](#)
- PP0075\_Pp

**Variable(s) équivalente(s)**

- [cube\\_007\\_004a-Détection prénatale diabète de grossesse, selon le domicile](#)
- [cube\\_007\\_001b\\_denom-Nombre d'accouchements au cours de l'année civile, par hôpital](#)
- [cube\\_007\\_003b-Contacts prénataux avec un prestataire de soins, par hôpital](#)
- [cube\\_007\\_005b-Prestations prénatales techniques, par hôpital](#)
- [cube\\_007\\_006b-Césariennes par hôpital](#)
- [cube\\_007\\_007b-Durée moyenne d'hospitalisation après l'accouchement, par hôpital](#)
- [cube\\_007\\_008b-Aucun contact postnatal en soins ambulatoires, par hôpital](#)
- [cube\\_007\\_009b-Aucun contact postnatal avec une sage-femme, par hôpital](#)

**Mots clés** [Prestations de soins de santé](#), [Institutions de soins de santé](#)